

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances nécessaires pour répondre aux 11 missions du Médecin Coordonnateur :

- 1 – Elaborer le projet de soins, coordonner et évaluer sa mise en œuvre.
- 2 – Donner un avis sur les admissions.
- 3 – Etre garant de l'organisation des professionnels et veiller à l'existence de la permanence des soins.
- 4 – Evaluer et valider l'état de dépendance des résidents.
- 5 – Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques et contribuer à l'évaluation de la qualité des soins.
- 6 – Contribuer à la politique de formation et d'information des professionnels.
- 8 – Elaborer un dossier type de soins.
- 9 – Rédiger le rapport annuel d'activité médicale.
- 10 – Donner un avis sur les conventions conclues entre EHPAD et le (ou les) Etablissements de santé.
- 11 – Collaborer à la mise en œuvre des réseaux gérontologiques.

Public concerné : médecins

CALENDRIER

La formation se déroule sur un an soit 60 heures d'apports théoriques ainsi qu'un stage pratique d'une semaine en EHPAD.

Formation Classique :

Les cours se déroulent à l'Hôpital Cochin en 7 sessions d'une journée et demi (le vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h) une fois par mois.

Session 1 : Vend. 3 Déc. 2004 – Sam. 4 Dec.2004
Session 2 : Vend. 14 Jan. 2005 – Sam. 15 Janv.2005
Session 3 : Vend. 11 Fev. 2005 – Sam. 12 Fev.2005
Session 4 : Vend. 18 Mars 2005 – Sam. 18 Mars 2005
Session 5 : Vend. 15 Avril 2005 – Sam. 16 Avril 2005
Session 6 : Vend. 13 Mai 2005 – Sam. 14 Mai 2005
Session 7 : Vend. 24 Juin. 2005 – Sam. 25 Juin 2005

PROGRAMME

OBJECTIFS THEORIQUES (60 heures)

I - Acquisitions des connaissances fondamentales.

a) Législation et politique médico-sociale : de l'hospice à l'EHPAD

- Historique
- Evolution de la réglementation
- Les différents types de structures
- Les organismes de contrôle et de paiement
- La réforme de tarification
- EHPAD : statuts, règles de fonctionnement, règlement interne, missions

b) La personne âgée en EHPAD

- Démographie : place de la personne âgée dans la société
- Evolution démographique
- Rôle de la famille
- Domicile ou institution
- Réseaux et filières de soins
- Personnes âgées en institution : droits et libertés, aspects psychologiques et risques liés à l'institution

c) Economie de la santé

- Retraite, APA, couverture sociale, CMU, mutuelles
- Notion de maîtrise des dépenses
- Les différents financements
- Protection des biens, héritage, contrats obsèques

d) Législation du travail – Droits et devoirs du coordonnateur

- Textes législatifs, droit du travail
- Statut du coordonnateur
- Responsabilité civile et pénale
- Relations avec les médecins libéraux
- Clarification de la fonction coordonnateur / prescripteur
- Contrat, convention d'exercice, rôle du conseil de l'ordre
- Fiche de poste, de missions
- Notions sur le fonctionnement institutionnel, organisation hiérarchique, règlement intérieur
- Modalités de recrutement et d'exercice

II Le « savoir-faire »

a) Organisation et fonctionnement d'un EHPAD

- Projet d'établissement, projet de vie
- Projet de soins
- démarche qualité : évaluation Angélique
- Visite de conventionnement :
- Dossier médical, Dossier de soins
- Notion de procédures et protocoles
- Gestion des situations à risque
- Législation et réglementations; sécurité alimentaire, des locaux; hygiène
- Les différents comités (CLIN, du médicament, hémovigilance, d'établissement, CHSCT ...)
- Gestion de la pharmacie
- Création et/ou contribution à un réseau de soins
- Mise en place d'une filière de soins
- Rapport d'activité médicale
- Dotation en effectifs
- Analyse d'un pratique d'un budget

b) Evaluations et Projet de Soins

- Evaluation, grilles d'autonomie :utilisation de la grille AGGIR
- Evaluation de la charge en soins techniques :Modèle PAHOS
- Evaluation des soins
- Elaboration du projet de soins individualisé**

III Le « savoir-être »

Valorisation des compétences gériatriques – Introduction au management

- Les pièges à éviter
- Bases du management d'une équipe
- Savoir motiver une équipe
- Dynamique de groupe, groupe de parole
- Relations avec les familles et avec les résidents
- Formation des soignants
- Gestion des crises et des conflits
- Analyse et synthèse

OBJECTIFS PRATIQUES

Une formation pratique doit être acquise au cours d'un stage d'une semaine en EHPAD ou assimilé sous la direction d'un Maître de stage, gériatre titulaire de la capacité nationale de gériatrie ou d'un DESC de gériatrie et en service hospitalier (médecine, soins de suite et de réadaptation, hôpital de jour de gériatrie).

1. Savoir faire une consultation de pré admission
2. Suivre un ou plusieurs malades en vue de repérer ses besoins (nutritionnels, réadaptation...) et évaluer la pertinence des réponses apportées.
3. Repérer le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire et la spécialité de chaque intervenant au sein du groupe.
4. Participer aux réunions de l'unité (transmissions, synthèses, cas concrets ...)
5. Repérer les méthodes d'évaluation et de diagnostic (médical, infirmier, kinésithérapique ...) utilisées dans l'unité.
6. Avoir réalisé des évaluations sur des échelles gériatriques et gérontologiques (nutritionnelles, fonctionnelles, cognitives ...)
7. Repérer au sein de l'équipe multidisciplinaire le rôle d'animation du médecin coordonnateur.
8. Repérer les modalités de coordination interne et externe de la structure.

Ces objectifs devront être acquittés au cours du stage, validés par le Maître de stage, consignés et discutés dans le rapport de stage.

Contrôle des connaissances

Le DIU est validé par un examen écrit (2 sessions en Septembre) puis la rédaction et la soutenance d'un mémoire (1 session en Novembre).

Enseignants :

Ce diplôme est organisé par un comité de pilotage composé de référent universitaires, de référence des sociétés savantes, de membre du SNGC IdF et sociétés savantes impliquées, de délégué d'institutions ou organisme tel que le ministère, la DRASS, DDASS, conseil générale ou nationale et CNAM qui mandate un comité pédagogique pour appliquer ses orientations. Les enseignants seront désignés de façon collégiale, reconnus pour leurs qualifications et leurs expertises professionnelles dans le contenu du diplôme (médecins, assistantes sociales, directeurs d'établissement, spécialistes du droit du travail, juristes, avocats spécialisés représentant de l'action sanitaire et sociale et organismes de financement...).

J.P. Aquino, D. Armingaud, J.J. Arvieux, C. Attar Chiche, P. Babadjian, J.F. Bauduret, L. Benattar A. Bertrand, A. Bizien, A. Chaminade, F. Chollet, M.T. Colombani, A. Danowicz, F. Delorme, J. de Rotrou, F. Dubuisson, O. Faraldi, E. Floch Laye, J.P. Flouzat, A. Friedman, P. Gilbert, J. F. Gravouil M. Guicharon, O. Hanon, B. Hervy, F. Jornet, Y. Kagan, A.N. Kellershohn, N. Laliberté, K. Langlois G. Laroque, S. Lefevre-Chapiro, H. Lenoir, J.C. Malbec, A.M Mathieu, M. Mesrine, N. Montagnon, J. Mourgues, C. Ollivet, JM Palach, L. Pelletier, F. Piette, H. Pitti Ferrandi, A.M Ponche, D. Roche, M. Salom, M.L. Seux, A.M. Ternisien, N. Vergne-Labro, J. M. Vetel, DGAS, DASS et DASES, ELSM

Sélection des candidats

Les autorisations d'inscriptions sont demandées au secrétariat du Professeur Rigaud auprès de : Stéphanie Mossot ou Elodie Jard au 01 44 08 35 03.

Les inscriptions sont faites:

Formation continue

Madame FREDERIC
Université René Descartes
45 rue des Saints Pères
75006 PARIS

E-mail :

sylviane.frederic@cfc.univ-paris5.fr

Formation initiale

Madame CORDONNIER et
Madame PICOU
156 rue de Vaugirard
Bureau 9

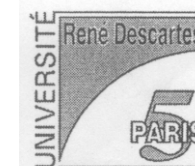
75015 PARIS

tel : 01 40 61 55 60

Clôture des inscriptions le: 12 novembre 2004.



UNIVERSITE RENE DESCARTES-



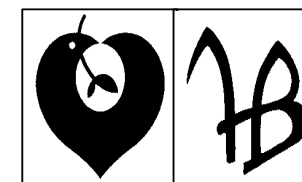
Paris 5

12, Rue de l'école de médecine

75270 PARIS Cedex 06

Directeurs d'enseignement :
Professeur Anne-Sophie RIGAUD
Docteur Serge REINGEWIRTZ

HÔPITAL BROCA
PARIS



DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE
DE FORMATION A LA FONCTION DE MEDECIN
COORDONNATEUR D'EHPAD

2004 - 2005